

Temps du Carême - 4e Semaine: Jeudi

Texte de l'Évangile (Jn 5,31-47): «Si je me rendais ce témoignage à moi-même, mon témoignage ne serait pas vrai; il y a quelqu'un d'autre qui me rend témoignage (...). Vous scrutez les Écritures parce que vous pensez trouver en elles la vie éternelle; or, ce sont elles qui me rendent témoignage (...). Ne pensez pas que c'est moi qui vous accuserai devant le Père. Votre accusateur, c'est Moïse, en qui vous avez mis votre espérance. Si vous croyiez en Moïse, vous croiriez aussi en moi, car c'est de moi qu'il a parlé dans l'Écriture. Mais si vous ne croyez pas ce qu'il a écrit, comment croirez-vous ce que je dis?». »

Le quatrième évangile se fonde sur l'Ancien Testament

REDACTION evangeli.net (réalisé à partir de textes de Benoît XVI)

(Città del Vaticano, Saint-Sige)

Aujourd'hui dans la défense que Jésus fait de lui-même face aux juifs, apparaît l'une des particularités du quatrième Évangile : Jean se fonde totalement sur l'Ancien Testament. "[Moïse] a écrit de moi" (Jn 5,46), dit Jésus à ses adversaires; Philippe dit à Nathanaël: "Celui sur qui ont écrit Moïse dans le livre de la Loi et les Prophètes, nous l'avons trouvé" (Jn 1,45).

La relation entre Jésus et Moïse apparaît spécialement, sous forme de programme, dès la fin du Prologue: "La Loi a été donnée à Moïse, la grâce et la vérité sont venues par le Christ Jésus" (Jn 1,16-18). La prophétie —la grande promesse— de Moïse ("Dieu suscitera un prophète comme moi; lui, vous l'écouteriez") s'est accomplie avec surabondance, de cette façon débordante par laquelle Dieu a coutume de dispenser ses dons.

—Celui qui est venu est plus que Moïse, il est plus qu'un prophète. C'est le Fils, et à présent c'est le Fils lui-même qui sera "élevé". Voilà pourquoi la grâce et la vérité se sont manifestées, non comme suppression mais comme accomplissement de la Loi.